

Objet : *RS - Demande de subvention pour la mise en place de l'offre Géovélo*

- date de convocation le 20 février 2026
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-six février douze heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 29

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Josette Rémy

Chambéry

Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Thierry Repentin

Cognin

Corinne Charles - Franck Morat

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fresso

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

La Ravoire

Grégory Basin

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sainte-Reine

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés : 23

Marie Bénévise - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Vincent Boulnois - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Philippe Gamen - Alexandre Gennaro - Pascal Ginollin - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguet - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Marie Perrier - Jean-François Poitou - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 26 février 2026

délibération n° 035-26

objet **RS - Demande de subvention pour la mise en place de l'offre Géovélo**

Christophe Pierretton, vice-président chargé de la mobilité, indique que dans le cadre des actions visant à développer l'usage du vélo, Grand Chambéry fera l'acquisition d'une licence Géovélo Insights via la Centrale d'achat du transport public, pour un montant de 47 600 € HT pour une durée d'abonnement de deux ans, cofinancé à hauteur de 50 % par la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Cette offre permettra notamment :

- la mise à jour des aménagements cyclables sur OpenStreetMap, qui est la base de la plupart des calculateurs d'itinéraires vélo,
- l'exploitation des traces GPS enregistrées par les utilisateurs de l'application Géovélo, permettant d'estimer les flux cyclables sur les axes non équipés de compteurs vélos,
- d'estimer les vitesses moyennes par axe, les zones d'attente et les zones de freinage brusque,
- d'estimer la qualité des revêtements des aménagements,
- de calculer les volumes de déplacements par origine/destination...

Par ailleurs, dans le cadre de la deuxième phase du programme Action cœur de ville (2023-2026), une offre spécifique axée sur les mobilités durables et solidaires a été lancée en mai 2024. La CDC vise à accompagner les projets des collectivités territoriales et des établissements publics qui contribuent à créer ou à renforcer un espace urbain partagé, accessible à tous, avec des flux de transports apaisés, sécurisés et respectueux de l'environnement. Plusieurs axes d'intervention sont définis, dont le développement des pratiques cyclables du quotidien et l'évolution des pratiques. La Ville de Chambéry est bénéficiaire de ce programme.

L'offre proposée par Géovélo répond aux objectifs visés par la CDC dans le cadre de l'action cœur de ville. Aussi, pour encourager le développement des pratiques cyclables du quotidien, la CDC via la Banque des Territoires accompagne financièrement les territoires ayant choisi de recourir aux outils proposés par Géovélo. Il est donc proposé d'approuver la signature de la convention de cofinancement ci-jointe pour l'achat de l'offre GéoVélo Insights pour une durée d'abonnement de deux ans actant la prise en charge à hauteur de 50 % du coût d'achat total par la CDC.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les demandes de subventions émises par la Communauté d'agglomération,

Vu l'avis de la commission mobilité du 26 janvier 2026,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver la convention de cofinancement pour l'achat de l'offre GéoVélo Insights au titre du programme Action cœur de ville,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer cette convention et les pièces à intervenir,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **035-26**

Objet de l'acte :	RS - Demande de subvention pour la mise en place de l'offre Géovélo
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions
Date de l'acte :	26 février 2026
Annexe(s) :	CONVENTION COFINANCEMENT CDC GD CHY

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20260226-lmc1H35213H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H35213H1

Date de transmission en Préfecture :	27 février 2026
Date de réception en Préfecture :	27 février 2026
Date de publication sur le site internet:	vendredi 27 février 2026